



WOHNUNGSSUCHE IN PARIS

Kontakt: Bitte senden Sie Ihre Fragen oder Anregungen an folgende E-Mail-Adresse:
info.els@hu-berlin.de.

Inhaltsverzeichnis

I.	Cité universitaire internationale de Paris (C.I.U.P.)	2
II.	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS, französisches Studierendenwerk)	2
1.	CROUS-Wohnheimplätze, die von Paris 2 vergeben werden	2
2.	Wohnheimplätze, die unmittelbar vom CROUS vergeben werden	2
III.	Alumnikontakt	2
IV.	Foyers privés – Private Wohnheime	2
V.	Adressen	3
1.	Adresses de foyers et residences universitaires	3
2.	Hébergement provisoire à votre arrivée à Paris (tarifs pour étudiants) :	5
3.	Privatmarkt	6
a)	Quel logement ?	6
b)	En général, les propriétaires demandent des garanties:	6
c)	Voici quelques informations sur les quartiers de Paris :	7
d)	Comprendre les annonces :	7
e)	Où consulter des annonces de logement ?	8
f)	Et la colocation (WG) ?	8
g)	Autres solutions : une chambre chez une personne âgée :	9
h)	Autres adresses utiles :	9

I. Cité universitaire internationale de Paris (C.I.U.P.)

Wir empfehlen Ihnen, sich zunächst um einen Wohnheimplatz bei dem Cité universitaire internationale de Paris zu bewerben.

Melden Sie sich zunächst auf der Webseite der C.I.U.P. an: <https://bienvenue.ciup.fr/questionnaire/>.

Zu den „Niveau d'études“ geben Sie Master 1 ein.

Als deutsche/r Staatsangehörige/r ist **Maison Heinrich Heine** für Sie zuständig. Sie werden nach Ihrer Anmeldung eine Bewerbung u.a. mit einem Motivationsschreiben (auf französisch) einreichen müssen.

<http://www.ciup.fr/maison-heinrich-heine/>

Es wird empfohlen, ein Empfehlungsschreiben von einer Dozentin oder einem Dozenten ausstellen zu lassen, bei der oder bei dem Sie einen Kurs besucht haben, und die eine Einschätzung über Sie geben können. Im Notfall, kann dieses Schreiben auch von Herr Vilain ausgestellt werden. Bitte informieren Sie ihn hierfür frühzeitig (am besten vier Wochen vorher).

Frist für die Bewerbung: 30. Juni

Mehr Informationen zur der CIUP erhalten Sie hier: <http://www.ciup.fr/maisons/houses-faq/>.

II. Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS, französisches Studierendenwerk)



1. CROUS-Wohnheimplätze, die von Paris 2 vergeben werden

Aufgrund einer Vereinbarung zwischen Paris 2 und dem CROUS ist ein Kontingent von CROUS-Wohnheimplätzen für ausländische Studenten reserviert. Leider reicht dieses Kontingent für die ELS-Studierenden nicht aus. Ob und wie viele Plätze für uns zur Verfügung stehen, wird uns erst **Anfang Juli** von Paris 2 mitgeteilt.

2. Wohnheimplätze, die unmittelbar vom CROUS vergeben werden

Das CROUS vergibt Wohnungen nur

- (1) an Studierende, die bereits in Frankreich studieren und besondere Sozialkriterien erfüllen,
- (2) an ausländische Studenten, die eine sog. „Bourse du gouvernement français“ erhalten, und
- (3) an Studierende mit Behinderung.

Nur diese Studierenden können ein sog. „Dossier social étudiant“ einreichen. *Dies gilt also i.d.R. nicht für Sie.*

III. Alumnikontakt

Ein „schwarzes Brett“ über den internen Bereich der Homepage der Alumni ist bereits in Entwicklung und wird bald konkretere Formen annehmen.

IV. Foyers privés – Private Wohnheime

Foyers privés sind **private Wohnheime**, die von Vereinen geleitet werden. Einige davon sind katholisch und nur für Frauen bis 25 zugänglich.

Die **Bewerbung** erfolgt **dezentralisiert**, das heißt, Sie müssen sich bei jedem privaten Wohnheim einzeln bewerben. Allerdings sind die Chancen gut, wenn Sie sich frühzeitig um einen Platz bewerben. Der **Bewerbungszeitraum** beginnt teilweise schon im **Januar**, manchmal aber auch erst im **März**.

Bitte melden Sie uns Ihre Erfahrungen zurück, damit wir sie in das Merkblatt aufnehmen können.

V. Adressen

Alle Angaben sind ohne Gewähr.

1. Adresses de foyers et residences universitaires

Union Nationale des Maisons d'Etudiants (UNME)

6, Rue Sarrette
75014 Paris
Tél. : (+33) 09 64 27 76 55

Mehr Informationen unter
<http://www.unme-asso.com/vous-etes-etudiants-2/itemlist/category/45-paris.html>

Dort finden Sie eine Liste von Unterkünften, die Sie einzeln anschreiben sollten.

CENTRE DU LOGEMENT DES JEUNES TRAVAILLEURS À PARIS

Foyer international La Vigie

7, Rue Poulletier
75004 Paris
Tél. : +33 1 46 33 33 98
Mail : lavigie@cljt.com

Weitere Informationen unter
<http://www.cljt.com/-Devenir-Resident->

UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES FILLES

Foyer de Naples

22, Rue de Naples
75008 Paris
Tél : 01 53 04 37 47
Mail : naples@ucjf.net

Foyer Anne-Marie Veder

168, Rue Blomet
75015 Paris
Tél. : 01 53 68 78 30
Mail : veder@ucjf.net

Weitere Informationen unter <http://www.ucjf.net>

Le CEP Entraide Etudiants

5, Rue de l'Abbaye
75006 Paris
Tél. : +33 1 55 42 81 23
Mail : cep-etudiants@eglise-sgp.org
Site : <https://www.logements-etudiants.org/etudiants/>

Foyer 44 Cherche-Midi

44, Rue du Cherche-Midi
75006 Paris
Tél. : +33 1 45 48 15 05
Mail: contact@foyer44.fr
Site : <http://www.foyer44cherchemidi.fr>

Foyer Alma Bosquet

14, Rue Pierre Villey
75007 Paris
Tél. : +33 1 43 17 31 40
Mail : contact@foyeralma-bosquet.com
Site : <http://www.foyeralma-bosquet.com/#!>

Foyer de la Sainte Famille

49, Rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél. : 01 45 48 82 54
Mail : associationfamiliale@wanadoo.fr

Foyer d'étudiantes Carcel

8, Rue Carcel
75015 Paris
Tél. : 01 48 28 25 50
Mail : foycarcnel@wanadoo.fr
Site : <http://www.foyer-etudiantes-carcel.fr>



Foyer d'étudiantes-Yolande Lafue – Fondation Pierre Lafue

21A, Rue du Cherche-Midi
75006 Paris
Tél. : +33 1 45 48 93 48
Mail : foyer@fondationpierrelafue.org

Foyer du Dôme

4, Rue Léopold Robert
75014 Paris
Tél. : +33 1 42 79 90 59
Mail : foyerdome@wanadoo.fr
Site : www.foyerdudome.com

Foyer International des Etudiantes (filles 18/25)

93, Boulevard Saint-Michel
75005 Paris
Tél. : +33 1 43 54 49 63
Site : <https://www.fie.fr>

Foyer Nazareth

101, Rue Olivier de Serres
75015 Paris
Tél. : +33 1 48 28 21 38
Mail : foyer.nazareth@wanadoo.fr
Site : <http://www.foynazareth.fr>

Foyer Notre-Dame

3, Square Léon Guillot
75015 Paris
Tél. : 01 48 28 00 38
Mail : foyernd@gmail.com
Site : <http://foyer-nd.s-m-r.fr>

Foyer Sainte Geneviève

65, Rue du Cardinal Lemoine
75005 Paris
Tél. : 01 43 54 11 41

Foyer Pierre Olivaint

5, Avenue Sainte Eugénie
75015 Paris
Tél. : 01 53 68 11 11
Mail : fpo@foyer-olivaint.com
Site : <http://www.foyer-olivaint.com>

Foyer Sainte-Marie

89-91, Rue Notre Dame des Champs
75006 Paris
Tél. : +33 1 46 33 69 51
Mail : foyer.ste.marie@free.fr
Site : <https://fosma.fr/fr/bienvenue/>

Foyer Thérèse Chappuis

52, Rue Vaneau
75007 Paris
Tél. : +33 1 53 63 26 30
Mail : foyer@theresechappuis.fr

Maison de la Providence

13, Rue du Regard
75006 Paris
Tél. : 01 45 49 87 00
Mail : association@foyer-providence-paris.org
Site : <http://foyer-providence-paris.org/>

Résidence Saint Jacques

16, Rue Jean-Claude Arnould
75014 Paris
Tél. : 01 43 13 16 88
Mail : saint-jacques@residences-ose.com

Les Estudines – résidences privées avec services pour étudiants

www.estudines.com (voir liste résidences Paris et banlieue)



2. Hébergement provisoire à votre arrivée à Paris (tarifs pour étudiants) :

Auberge de Jeunesse à Paris

<https://www.aubergesdejeunesse.com/France/Paris>

AUBERGE DE JEUNESSE PARIS (HI FRANCE)

Jules Ferry

8, Boulevard Jules Ferry
75011 Paris

Tél. : +33 1 43 57 55 60

Mail : paris.julesferry@hifrance.org

Le d'Artagnan

80, Rue Vitruve
75020 Paris

Tél. : +33 1 40 32 34 56

Mail : paris.le-dartagnan@hifrance.org

Yves Robert

20, Esplanade Nathalie Sarraute
75018 Paris

Tél : +33 1 40 38 87 90

Mail : paris.yves-robert@hifrance.org

Weitere Informationen unter

<http://www.hifrance.org/carte-auberge-france>

Auberge International des Jeunes

10, rue trousseau
75011 Paris

Tél. : +33 1 47 00 62 00

Mail : paris@aijparis.com

Site : <https://www.aijparis.com/de/>

Foyer International d'Accueil de Paris – FIAP Jean Monnet

30 Rue Cabanis
75014 Paris

Tél. : +33 1 43 13 17 00

Site : <http://www.fiap.paris/index.html>

CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOURS À PARIS

Tél. : +33 1 43 58 96 00

Centre international de Séjour Kellerman

17, Boulevard Kellerman
75013 Paris

Centre international de Séjour Ravel

6, Avenue Maurice Ravel
75012 Paris

Weitere Informationen unter <http://www.cisp.fr>

MAISONS INTERNATIONALES DE LA JEUNESSE ET DES ÉTUDIANTS – MIJE

Tél. : +33 1 42 74 23 45

Auberge Fauconnier

11 rue du Fauconnier
75004 Paris

Auberge Fourcy

6 rue de Fourcy
75004 Paris

Auberge Maubuisson

12 rue des Barres
75004 Paris

Weitere Informationen unter

<https://www.mije.com/auberge-jeunesse-paris>

3. Privatmarkt

Es gibt viele Webseiten (z.B. www.immojeune.com), wo Sie nach einer Wohnung bzw. nach einer Wohngemeinschaft suchen können.

Si vous n'avez pas été accepté en chambre universitaire (dans les résidences du Crous ou à la Cité Internationale Universitaire de Paris), vous devrez louer un studio ou un appartement. Voici quelques infos sur les logements parisiens et une liste de lieux où consulter des annonces.

a) Quel logement ?

Studette : appelées aussi « chambres de bonne », les « studettes » se situent au dernier étage (souvent 6ème ou 7ème, sans ascenseur) des immeubles des quartiers bourgeois (dans les 5ème, 6ème, 7ème, 16ème arrondissements). Elles sont souvent occupées par des étudiants, et souvent meublées. Généralement, le WC est sur le palier, il faut donc le partager avec quelques voisins.

Attention : Certaines chambres ne possèdent pas de douche. Pensez à vérifier :

- superficie : environ 9 à 17 m²
- loyer: 400 à 600 €

Studio : Les studios se composent d'une pièce principale et d'une salle de bains.

Attention : Les studettes sont parfois appelées "studio" par les propriétaires.

- superficie : environ 18 à 35 m²
- loyer : 550 à 800 euros

Appartement : La location d'un appartement à Paris est assez chère pour un budget étudiant. Vous pouvez toutefois louer un appartement avec des colocataires, cela vous permettra de partager le loyer. Notez aussi que les prix varient en fonction des quartiers.

b) En général, les propriétaires demandent des garanties:

Le locataire doit gagner un salaire généralement 3 fois supérieur au prix du loyer. De cette manière, le propriétaire est sûr qu'il sera payé tous les mois.

Dans le cas des étudiants, ce sont ses parents qui doivent gagner 3 fois plus que le loyer. Les parents seront les "garants" (Bürgschaft). Ils doivent écrire une lettre qui atteste qu'ils seront prêts à payer le loyer de leur enfant en toute circonstance.

Les propriétaires demandent des dossiers très complets:

- photocopie carte d'identité
- photocopie des 3 derniers bulletins de salaire si le locataire travaille, ou ceux de ces parents
- photocopie carte d'étudiant
- avis d'imposition des parents (c'est-à-dire la feuille du service des finances, qui décrit les revenus de l'année passée - Steuererklärung)
- Le propriétaire ou l'agence immobilière vous indiquera ce qu'ils veulent plus précisément.

Caution : appelée aussi dépôt de garantie. Il est très fréquent que le propriétaire d'un logement demande un ou deux mois de loyer d'avance. Cette somme vous sera restituée lorsque vous partirez, une fois que le propriétaire aura vérifié le bon état des lieux (un état des lieux est fait avec vous à votre entrée et à votre sortie).

Aide financière (Wohngeld) : Les étudiants, quelque soit leur nationalité, peuvent faire une demande d'aide auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour payer leur loyer. L'aide au logement ne peut être obtenue qu'une fois installé, et à certaines conditions, notamment si votre nom figure sur le contrat de location (bail) et si, pour les étudiants hors Union Européenne, vous êtes détenteur d'un titre de séjour. (www.caf.fr).

En période de rentrée universitaire les étudiants peuvent faire leur demande auprès de l'antenne de la CAF située au Relais d'Accueil à la Cité Universitaire Internationale de Paris.

c) Voici quelques informations sur les quartiers de Paris :

Les loyers les plus chers sont dans le centre de Paris 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème arrondissement, et dans les quartiers bourgeois : le 8ème et le 16ème. Vous pourrez trouver des chambres pas très chères dans ces quartiers, mais ce seront des "chambres de bonne".

Les loyers les moins chers sont au nord de la capitale : 17ème Est, 18ème, 19ème, 20ème arrondissements. Attention au 18ème arrondissement il y a aussi Montmartre, qui est assez cher.

Pour payer encore moins cher, il faut chercher en périphérie, en banlieue proche.

Le mieux en banlieue c'est de trouver un appartement près d'une station de métro, par exemple Clichy-la-Garenne, Saint-Ouen, Gennevilliers, Montreuil, Montrouge, Chatillon...

d) Comprendre les annonces :

Voici un petit lexique des termes et abréviations que vous pouvez rencontrer dans les annonces immobilières en ligne:

+ch	+ charges	le prix indiqué n'est que le loyer. Il faudra payer les charges locatives de l'immeuble (frais partagés entre tous les locataires: payer le gardien, l'entretien, la maintenance de l'ascenseur, ...)
cc	charges compris	les charges locatives sont incluses dans le prix indiqué
SdB	salle de bain	
salle d'eau	toute petite salle de bain !	
séjour	salon, pièce commune	
honoraires	frais d'agence immobilière à payer en plus du loyer le premier mois (Maklergebühren)	
en sus	supplémentaire	
RdC	rez-de-chaussée	
asc	ascenseur	
prox	proximité (proche)	
APL	Aide au logement (Wohngeld)	

e) Où consulter des annonces de logement ?

Les agences immobilières prennent des honoraires, c'est-à-dire qu'elles vous font payer des frais (équivalent d'un à deux loyers). Mieux vaut donc chercher par d'autres moyens :

Les offres de logement proposées par le Crous de Paris, sur Internet :

- Ces annonces sont réservées aux étudiants. Elles sont consultables sur le site internet du Crous de Paris.
- Pour voir le numéro de téléphone des propriétaires vous devez vous inscrire gratuitement en fournissant votre INE.

Le CEP Entraide Etudiants : Cette association accueille les étudiants de 18 à 26 ans et les aide à se loger dans Paris ou la région parisienne.

Les annonces destinées aux étrangers : L'Eglise américaine, L'Eglise suédoise et le magazine FUSAC vous permettent de consulter gratuitement des annonces de logement et d'emploi, rédigées en anglais ou en français.

Le journal « De Particulier à Particulier » : Ce journal très connu à Paris paraît tous les jeudis. Il faut l'acheter chez un marchand de journaux le jeudi matin (le plus tôt possible) et vite appeler les propriétaires des logements qui vous intéressent. Le propriétaire vous indiquera un jour et des horaires de visite. Les annonces sont aussi publiées, pour la plupart, le jeudi dès 7h du matin sur le site : www.pap.fr même si d'autres annonces peuvent paraître en cours de semaine. Consultez les régulièrement!

Les annonces sur les sites Web spécialisés dans le logement étudiant :

- <https://logement.studyrama.com>
- <https://www.adele.org>
- <http://www.annonceetudiant.com>
- <https://www.location-etudiant.fr>
- www.lodgis.com (site en allemand, anglais ou français, sur laquelle il y a la possibilité de signer le bail avec une signature électronique)

Attention : Certaines agences, qui ont pourtant pignon sur rue et dont on ne peut malheureusement pas citer les noms, sont ce qu'on appelle des "marchands de liste". Elles vous proposent d'avoir accès tous les jours à leurs offres pendant une période donnée (souvent 4 mois) contre des frais de dossier très élevés (entre 150 et 450 euros). Généralement, ces offres ne sont ni assez nombreuses ni d'assez bonne qualité pour vous permettre de trouver réellement un logement. Vous aurez donc payé ces frais de dossier pour rien !

f) Et la colocation (WG) ?

Vous trouverez des annonces de colocation dans les lieux, sites et journaux listés ci-dessus (surtout à l'Eglise américaine et l'Eglise suédoise), mais aussi sur ces sites Web spécialisés (Attention : l'accès aux coordonnées des annonceurs est généralement payant) :

- <https://www.appartager.com>: Possibilité de consulter gratuitement les coordonnées des annonceurs ayant payé / Pour les autres : 18,90 pour 10 jours. 26,90€ pour 1 mois, 36,90€ pour 3 mois.
- <http://www.vivastreet.com/immobilier-colocations/fr>: Gratuit
- www.portail-colocation.com : 1.80€ pour 48h d'accès aux coordonnées des annonceurs. 5€ pour 10 jours.
- www.recherche-colocation.com : Accès aux coordonnées des annonceurs payant pour 1 mois, 3 mois, 6 mois et 1 an, de 10€ à 49€.
- www.metroroommates.com : In english 25\$ pour un accès de 90 jours.
- https://www.sublet.com/city_rentals/parisarea_rentals.asp: In english 25\$ pour un accès de 90 jours.



g) Autres solutions : une chambre chez une personne âgée :

Certaines associations mettent en relation étudiants en recherche de logement et personnes âgées désirant proposer une chambre dans leur appartement ou maison.

h) Autres adresses utiles :

- Office du Tourisme de Paris : www.parisinfo.com
- **Eglise américaine de Paris – American Church** : www.acparis.org
- Centre d'information et de documentation de la jeunesse (C.I.D.J.) : <https://www.cidj.com> (rubrique « Vie quotidienne » → « trouver un logement »)
- **Journal de petites annonces en Kiosque** : par ex. « le Particulier à Particulier »
- **New York Habitat (agence de location privée)** : http://www.nyhabitat.com/paris-apartment.html?gclid=CNyxtbOG8rQCFe_MtAodMDsAGA
- **ACCUEIL INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE (AIU)** : Cette association a pour but l'aide aux étudiants arrivant à Paris en leurs proposant un logement : <http://www.accueil-international-universitaire.com>